



Assemblée communale Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

LUNDI 11 DECEMBRE 2023, A 20 H 00
A LA SALLE POLYVALENTE DU PAQUIER

LISTE DES OBJETS A TRAITER

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 22.05.2023.**
Celui-ci est à la disposition des personnes intéressées à l'administration communale et peut être consulté sur le site internet : www.lepaquier.ch.
- 2. Budget 2024**
 - 2.1 Présentation générale du budget du compte de résultats;
 - 2.2 Investissement relatif à la réfection du toit du chalet de La Chia;
 - 2.3 Investissement relatif aux endiguements du ruisseau des Frassy;
 - 2.4 Investissement relatif à l'achat d'un véhicule utilitaire Meili;
 - 2.5 Investissement relatif au crédit d'étude pour travaux d'aménagement de la route du Carmel suite à l'étude de faisabilité;
 - 2.6 Investissement relatif à l'adaptation du plan d'aménagement local (PAL);
 - 2.7 Vote final du budget du compte de résultats et du budget des investissements.
- 3. Planification des investissements pour la période 2024 – 2028**
- 4. Approbation des statuts de la nouvelle association intercommunale du bassin versant Haute-Gruyère (ABVH)**
- 5. Approbation des nouveaux statuts de l'agglomération Mobul**
- 6. Approbation du nouveau règlement de l'Accueil extra-scolaire (AES)**
- 7. Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée communale peuvent être consultés à l'administration pendant les heures d'ouverture au public. Ils sont aussi publiés sur le site internet communal.

Le Pâquier, le 16 novembre 2023

Le Conseil communal